

LA GRESLE



BULLETIN N° 5

MARS 1995

EDITORIAL



" Je ne te demande ni ta religion , ni tes opinions , mais quelle est ta souffrance " .

PASTEUR.

Le mandat de 6 années que vous nous avez confié , commencé en AVRIL 89 , s'achèvera en JUIN prochain.

Le moment est donc venu de vous rendre compte de ce mandat et , aussi , de faire le point , pour la postérité , sur la longue route du développement que nous suivons tous ensemble.

C'est l'objet du bilan qu'il est indispensable de vous présenter et qui évoque , dans les pages suivantes , les principaux aspects de la vie de notre commune .

Vous constaterez que les diverses opérations réalisées convergent vers un seul et même but : développer et moderniser nos équipements pour apporter plus d'agrèments à notre vie quotidienne et pour rendre notre village plus accueillant .

Ces opérations , importantes , ont exigé réflexion , études , interventions et volonté persévérante pour vaincre successivement tous les obstacles .Elles ont été possibles grâce à la cohésion d'une équipe municipale unie et riche dans sa diversité , attentive et décidée à agir pour exploiter nos atouts et assurer notre avenir .

Cette cohésion deviendra encore plus indispensable alors que la gestion d'une commune rurale est devenue d'une grande complexité et que les actions à conduire doivent s'inscrire dans une série de plans plus vastes , au niveau de la Communauté de Communes ,du Département , de la Région , de l'Etat et même de l'Europe .

Cela signifie aussi que le Conseil Municipal doit comporter suffisamment de ressources en solides compétences , en faculté de jugement désintéressé , et en dynamisme .La Municipalité issue du Conseil doit en effet représenter la Commune dans toute sa diversité , la défendre et prendre en charge avec bonheur et en toute impartialité , ses intérêts présents et à venir .

Et il faut souligner , fortement , que ces intérêts de la Commune sont étroitement liés à la vie associative dont les responsables , bénévoles si méritants , jouent un rôle essentiel . Vous trouverez dans ce bulletin les échos de nos clubs et sociétés .

Pour ma part , au cours de ce mandat , j'ai cherché à réaliser le maximum d'équipements en pensant à l'avenir , sans accroître la pression fiscale , sans compromettre l'équilibre financier de la Commune . Et , à l'égard de tous sans aucune exception , j'ai toujours agi avec le même esprit de compréhension , de tolérance et de justice . Enfin , j'ai toujours voulu

être attentif à la fois aux situations particulières et à l'intérêt général en tentant de concilier ces deux exigences .

Pour l'avenir , sur la voie ainsi tracée , je souhaite que notre si beau village poursuive son développement dans la sérénité , avec le concours de tous .

Pour le passé , je remercie mes collègues du Conseil Municipal qui m'ont apporté de précieux concours , je remercie aussi tous ceux d'entre vous qui nous ont aidés par leur action désintéressée , par leurs suggestions , par leurs encouragements .

Et je vous assure de mes sentiments bien fidèlement dévoués .

Le MAIRE
Marcel PHILIPPE.

"Être quelqu'un ou faire quelque chose, j'ai choisi de faire quelque chose"

JEAN MONNET

Au cours de ce mandat ,les actions entreprises ont été orientées dans quatre directions:

- l'aménagement ,la rénovation et la sauvegarde de notre patrimoine communal si précieux
- l'amélioration et le développement des moyens destinés aux activités scolaires, culturelles et sportives, indispensables à l'épanouissement de nos jeunes dans une ambiance saine
- l'amélioration des conditions de vie, liées à l'environnement et à l'habitat.
- le soutien à l'activité économique ,qui rencontre tant de difficultés actuellement.

Nous avons relativement beaucoup fait, compte tenu des moyens financiers limités de notre Commune rurale qui n'a ni grands commerces ni un réseau d'entreprises importantes.

Le bilan peut se résumer comme suit:

1- PATRIMOINE COMMUNAL

- MAIRIE: Elle a été réinstallée au rez de chaussée du bel édifice représenté par l'ancien presbytère qui a été complètement restauré et aménagé dans ce but. Elle offre désormais d'excellentes conditions de travail et d'accueil . Elle n'a plus notamment les deux lourds handicaps de l'ancien bâtiment : accès par un escalier intérieur abrupt et superficie notoirement insuffisante.

- SALLE BIBLIOTHEQUE : L'ancienne "salle des Sociétés" ,bien délabrée, a été complètement rénovée et, grâce à la Médiathèque Départementale, elle a été meublée pour devenir la bibliothèque municipale, à proximité immédiate des 2 écoles . Elle remplace ainsi la simple étagère reléguée dans un recoin du bureau de poste .

- GARAGE DES CLOUS: Il s'agit du garage ,rez-de-chaussée surmontée d'un étage, enclavé dans la salle omni-sports . Il a finalement pu être acquis par la Commune après de longues négociations et va maintenant être aménagé pour, notamment, assurer un abri aux équipements lourds de la voirie.

- SALLE D'ANIMATION RURALE: c'est la nouvelle appellation de la "salle communale" . Elle a été dotée du système de chauffage indépendant qui s'imposait et son équipement a été complété pour l'adapter à son rôle complémentaire de "cantine-garderie".

- BATIMENT ECOLE-ANCIENNE MAIRIE : l'imposante chaudière assurant le chauffage de ce grand immeuble a été remplacée.

- CHAPELLE DE LA MADONE : l'intérieur a été complètement rénové.

- EGLISE : ce si beau monument de notre patrimoine communal construit dans les années 1835, était à l'abandon. Il devenait urgent d'agir pour la sauvegarde et pour assurer un cadre décent aux offices et aux cérémonies religieuses qui concernent toutes les familles. Après concertation, le Conseil Municipal et le Comité Paroissial ont décidé d'engager une opération de rénovation progressive en faisant appel à toutes les sources de financement : Conseil Général, Commune, Paroisse, Diocèse, Souscription auprès de la population. Les travaux ont ainsi concerné successivement :

- la toiture

- les cloches et horloges dont le système électronique a été complètement remis en état.

- les trois cadrans de l'horloge, dont chacun mesure 1,30 M de diamètre, qui ont été remplacés.

- l'installation électrique qui a été complètement renouvelée.

- la sonorisation qui a été remplacée par un système entièrement nouveau.

- les vitraux sont des objets d'art de grande valeur. En raison de leur état, ils risquaient des détériorations les rendant irréparables. A la faveur d'importants travaux particulièrement délicats, ils ont été démontés, transportés en ateliers pour être restaurés puis remis en place.

- tout le revêtement intérieur, plafonds et murs, a été réparé puis repeint et les statues intégralement repeintes.

- les boiseries d'origine, qui ceignent l'édifice en partie basse sur de hauteur, ont été traitées et rénovées.

- les stalles d'origine, dans le chœur et les nefs, ont toutes été de la même façon réparées et rénovées.

- le chemin de croix : tous ses éléments ont été successivement démontés par un paroissien qui les a transportés à son domicile pour les remettre à neuf avec beaucoup de soin et d'adresse.

- le plancher sera incessamment remis en état par remplacement des parties détériorées.

- le système de chauffage sera remplacé suivant la meilleure solution qui apparaîtra en conclusion des études actuellement en cours à ce sujet.

Cette opération de rénovation intérieure de notre belle église est incontestablement une réussite. Elle a notamment permis de mettre en valeur la pureté de ses lignes et son exceptionnelle luminosité rehaussée par les vives couleurs des vitraux.

2- ACTIVITES SCOLAIRES, CULTURELLES ET SPORTIVES

- LA COMMUNICATION : Pour assurer la liaison entre le Conseil Municipal et la population, un Bulletin Municipal a été créé et sa réalisation a été prise en charge par un Conseiller qui a eu le grand mérite de permettre l'édition des cinq premiers exemplaires.

La Communication est aussi à l'honneur au cours des réunions du Conseil dont les membres ont largement la parole sur tous les sujets.

Enfin ces réunions du Conseil sont régulièrement suivies dans le public par un groupe de fidèles qui savent, eux, comment et par qui les affaires de la Commune sont traitées.

- LOCAUX SCOLAIRES : Après la classe maternelle de l'école publique qui avait été rénovée sous le mandat précédent, la même opération de rénovation-aménagement a été réalisée dans les autres classes des deux écoles publique et privée.

Les deux cours d'école ont été traitées et ont reçu un solide revêtement de bitume.

- CANTINE-GARDERIE : Cette institution, qui était attendue, fonctionne désormais chaque jour d'école pour une vingtaine d'enfants des deux écoles, sous l'égide d'une association créée par les présidentes des parents d'élèves de ces deux écoles publique et privée.

- SALLE OMNISPORTS : La grave décision de sa construction, prise au terme du précédent mandat, a été confirmée lors de sa première réunion par le présent Conseil qui en a assumé la réalisation sous tous ses aspects.

Cette importante construction, parfaitement réussie au plan technique, fonctionne à plein régime toute la semaine. Elle répond ainsi aux besoins des sociétés sportives : basket avec ses 132 licenciés et ses 14 équipes engagées en championnat - tennis - badmington.

En outre elle permet, durant la mauvaise saison, les activités physiques de nos deux écoles et, en tous temps, les séances de gymnastique des dames.

Enfin le grand espace offert par cette salle était vraiment indispensable pour les importantes manifestations qui peuvent désormais se dérouler à LA GRESLE dans de bonnes conditions.

- TERRAIN DE SPORTS : Egalement construit au cours de ce mandat sur deux parcelles de terrain acquises dans ce but par la Commune, il comporte un court de tennis, un jeu de boules et un mini-terrain de football.

3- CONDITIONS DE VIE

3-1 ENVIRONNEMENT : Toute une série d'actions spéci-

fiques ont été conduites à ce titre :

- ECLAIRAGE PUBLIC dans un but de sécurité, il a été sérieusement amélioré dans le bourg, il a été étendu aux abords et une nouvelle extension sur les départementales d'accès au bourg est actuellement à l'étude.
- DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES : Afin de supprimer les poteaux et les fils qui dénaturent l'aspect général du bourg, ces réseaux ont été ou vont être enterrés sur la rue principale de traversée du bourg, cependant que le transformateur en bordure de la place de l'église va être remplacé par une installation plus sûre et plus discrète.
- RESEAU D'EAU POTABLE : Il a pratiquement été étendu à toutes les habitations sur le territoire de la Commune et la conduite principale de traversée du bourg, de 60 mm de diamètre et datant de 1932, a été remplacé par une solide conduite de 125 mm. Il reste à régler un cas particulier dans le secteur de PIAT.
- PANNEAUX INDICATEURS : Posés à l'entrée de nos chemins et hameaux, ils permettent désormais de les repérer.
- CROIX CALVAIRES : Le programme de leur rénovation a été bien amorcé au cimetière, aux Quatre Croix et à Ronchevol.
- PRESENTATION DU VILLAGE : Elle a été sérieusement améliorée grâce aux deux transformations majeures réalisées lors de la construction du parking des Clous puis lors de la rénovation du secteur de l'ancien presbytère.
L'amélioration résulte aussi de toute une série d'actions limitées : les plantations sur l'espace aménagé à l'angle de la poste, les bacs à fleurs disposés à la belle saison place de l'église, la bande de terrain à l'abandon, sous le mur de l'ancien presbytère, a été débroussaillée, nettoyée, plantée, un concours de fleurissement a été créé et a apporté de bien sympathiques résultats.
- PORTAGE DES REPAS A DOMICILE : Mis en place sur l'ensemble du Canton, ce service mérite d'être cité au titre de la qualité de la vie, notamment pour les anciens en difficulté.

Après ces diverses mesures de portée limitée, il faut citer la réalisation des cinq opérations suivantes, plus marquées.

- GAZ NATUREL : La desserte de la Commune en gaz naturel a finalement pu être obtenue, avec l'appui de l'importante clientèle représentée par la Teinturerie

DELETRE. C'est dans l'immédiat une richesse supplémentaire pour les premiers desservis et c'est un atout pour l'avenir, le réseau étant destiné à s'étendre progressivement.

- PLACE DE LA MAIRIE : Cette place, revêtue de bitume, vient d'être créée devant la nouvelle Mairie à l'emplacement du grand mur d'enceinte de l'ancien presbytère, de sa courette et de sa vieille grange. Elle borde le monument aux morts qui a été dégagé de son mur d'appui. Cet ensemble prolonge désormais la place de l'Eglise en permettant une vue dégagée sur la campagne alentour.

- PARKING : L'aménagement au centre bourg de ce parking de 24 places a représenté une importante opération technique et financière compte tenu de la situation et de l'état du lieu d'implantation. Au débouché du "Chemin des Clous" sur la départementale, il a remplacé un tènement immobilier en complet abandon, lépreux et inutilisable. Et, là aussi, a surgi une vue dégagée sur notre campagne.

- ORDURES MENAGERES : Le grave problème posé par l'envahissement accéléré des déchets de tous ordres a récemment été traité par une loi au plan national et par diverses mesures au plan du département de la Loire et de l'Arrondissement de ROANNE. Au cours de ce mandat, nous avons pris les devants en faisant évacuer sur un site agréé nos ordures ménagères et en mettant en place, sur tout le territoire de la Commune, des conteneurs permanents destinés à les recevoir.

- ASSAINISSEMENT : Dès 1991, les premières études ont été lancées en vue d'améliorer radicalement le système d'assainissement de la Commune. De longues études examinant toutes les hypothèses ont abouti en 1993 à la mise au point d'un projet. Ce projet a reçu l'accord du Conseil Général et de l'Agence de l'eau "Loire Bretagne" qui ont dès lors décidé de l'inclure dans leurs budgets pour le subventionner. Ce projet représente une opération complexe au plan technique et un investissement très lourd au plan financier. Il comporte deux phases d'exécution :

- Première phase : remplacer notre actuelle station qui a fait son temps par une station moderne, de plus grande capacité et implantée en partie basse, près de la station de la Teinturerie DELETRE ; puis relier par un collecteur l'ancienne station à la nouvelle.

- Deuxième phase : étendre le réseau actuel pour drainer notamment le versant sud du bourg.

3-2 HABITAT

-APPARTEMENTS LOCATIFS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE : quatre appartements, deux F3 et deux F4, ont été aménagés grâce aux prêts locatifs aidés (P.L.A.) dans les

deux étages de l'ancien presbytère. Ce solide bâtiment a été rénové sous maîtrise d'oeuvre conjointe de la Commune pour la nouvelle Mairie au rez de chaussée et du "Toit Familial" pour les étages. Cette société HLM a conclu un bail emphytéotique pour la réalisation et la gestion des appartements. Ces quatre appartements locatifs ont tous été loués dès le 1er juillet 1994, date de leur mise en location.

- LOTISSEMENT DE LA CROIX BLEUE : Sur la parcelle acquise par la Commune pour offrir la possibilité d'accès à la propriété, le projet de lotissement viabilisé comporte six lots dont la surface varie de 1073 M2 à 1515 M2. Trois lots, au prix de 40 F le M2 viabilisé, sont en mesure d'être cédés en bordure du chemin de la Croix Bleue.

Certes l'habitat traverse depuis plusieurs années une période très difficile. La Commune a toujours un sérieux retard dans ce domaine sur lequel elle devrait donc appliquer maintenant son action en espérant une amélioration de la conjoncture.

4 - ACTIVITE ECONOMIQUE

Toutes les actions conduites au cours de ce mandat, résumées ci-dessus, ont eu des incidences sur l'activité économique. Elles ont en effet contribué à rendre la vie à LA GRESLE plus attrayante et plus animée, avec les conséquences suivantes en cascade : l'accroissement de la population et donc de l'activité des artisans et commerçants, l'augmentation des recettes fiscales et donc des moyens financiers nécessaires pour continuer d'améliorer nos équipements. En particulier notre voirie réclame beaucoup de soins coûteux en faveur de tous les usagers et notamment des agriculteurs qui ont actuellement bien besoin de notre soutien pour sauvegarder leur entreprise.

Les initiatives suivantes, prises par le Conseil Municipal, concernent plus directement l'activité économique.

- LE SALON DE COIFFURE : Après destruction de la vieille bâtisse "des Clous", ce salon a été réinstallé, dans de bien meilleures conditions, dans un local communal loué à une jeune coiffeuse dont les services semblent bien appréciés.

- LA BOUCHERIE : Les démarches de la Municipalité et les décisions du Conseil Municipal ont permis à un jeune commerçant de prendre la succession de notre boucher lors de son admission à la retraite.

- LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES : C'est aussi une décision du Conseil Municipal qui a permis aux Etablissements CARRET de franchir une première étape de son développement en s'installant dans un grand atelier bien adapté à l'extension de ses activités. Grâce à cette décision, l'entreprise a pu accroître son effectif en recevant pour cette opération décisive un important concours

financier du Conseil Général (au titre du F.A.D.E.L. : Fonds d'Action pour le développement Economique de la Loire) et du Conseil Régional.

- FRICHE INDUSTRIELLE : Des démarches et interventions persévérantes sont conduites depuis plusieurs années, avec l'accord du Conseil, pour obtenir les concours du Conseil Général et du Conseil Régional en vue du classement comme "friche industrielle" de l'atelier Henri REMONNET situé face au parking des "Clous". Ce classement permettrait de raser ce vieil atelier irrécupérable pour dégager un espace sain susceptible d'utilisation au profit d'une activité artisanale ou de la Commune.

- RESERVE FONCIERE , sur les HAUTS DE VIGNOLLE. Pour permettre la réalisation de tout projet, industriel ou artisanal ou touristique ou autre, la Commune a acquis la parcelle du terrain de deux hectares situé sous le lotissement de la "Croix Bleue" et qui a reçu l'appellation de "Hauts de Vignolle".

- VOIRIE : Avec le concours très actif de la Commission de la Voirie, de très importants travaux ont été réalisés pour améliorer l'état de notre voirie longue de 70 KMS environ : goudronnage de longues sections par les entreprises, élargissement et entretien de chemins par notre équipe de la voirie constituée, autour de notre cantonnier, par ce personnel en "contrat emploi solidarité" (CES) que nous nous sommes constamment appliqués à recruter.

Notre voirie représente une lourde charge, régulièrement aggravée par les dégradations considérables résultant périodiquement des tempêtes accompagnées de véritables trombes d'eau.

- LE DESENCLAVEMENT : Les démarches entreprises dès 1991 ont visé à obtenir l'élargissement de deux sections de voie départementale en vue d'améliorer radicalement la liaison entre les "Quatre Croix" au bourg et "la Croisée" à BOURG DE THIZY, d'où partent de larges voies vers ROANNE et vers LYON :

- la section sur le département de la Loire concerne la RD 82 entre les "Quatre Croix" et le carrefour chez "Pradet". Le Conseil Général de la Loire, qui finance totalement ces travaux, a décidé de traiter cette section grâce à l'intervention de notre Conseiller Général. Les deux premières tranches de ces travaux sont réalisés jusqu'à la Croix Mulsant. La troisième et dernière tranche débutera en septembre 1995 (terrassement et empierrement) pour s'achever au printemps 1996 (goudronnage).

- l'autre section, située sur le département du Rhône, n'a pas encore reçu de début d'exécution et reste donc toujours à l'état de promesse. La décision appartient au Conseil Général du Rhône qui a la charge complète du financement.

Toutes les actions décrites dans ce bilan ont été financées par des subventions du Conseil Général et, exceptionnellement, du Conseil Régional, et par le budget de la Commune sous forme de prélèvement sur ses recettes ou sous forme d'emprunts remboursables annuellement.

Pour apprécier dans quelle mesure ces actions ont influé sur les impôts locaux prélevés au titre de la Commune, il faut rappeler que le montant de ces impôts est égal à la multiplication de deux chiffres :

- la base d'imposition (valeur locative) qui est fonction de l'importance et de l'état des lieux. Son évolution est fixée annuellement par la loi des Finances.
- le taux de la Commune qui est fixé chaque année par le Conseil Municipal pour chacune des quatre taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle.

Pour LA GRESLE, depuis 1989, le Conseil Municipal s'en est tenu dans l'ensemble à de très légères majorations de taux, comparables aux pourcentages annuels d'inflation.

Ainsi toutes les opérations réalisées au cours de ce mandat l'ont été pratiquement sans augmenter la pression fiscale et en maintenant l'équilibre financier de la Commune.

Marcel PHILIPPE

NOTE D'INFORMATION
SUR LES ORDURES MENAGERES ET LES DECHETS EN GENERAL



Cette question, d'une brûlante actualité, est dans une phase de pleine évolution qui va se prolonger durant plusieurs années encore.

Elle nous intéresse tous parce qu'elle influe sur la qualité de notre environnement et qu'elle va nous coûter de plus en plus cher.

Il m'a donc paru important de vous tenir informé :

- d'abord du cadre général dans lequel cette question se situe.
- puis des mesures qu'il est indispensable d'appliquer immédiatement à LA GRESLE.

1 - CADRE GENERAL

Les pouvoirs publics ont dû réagir face à l'accroissement accéléré du volume des ordures et déchets de toute nature, en raison aussi de leur accumulation dans ces dépôts qui se sont multipliés sur le territoire national sans règles sanitaires et sans aucun respect de l'environnement.

Aussi une loi, du 13 juillet 1992, a-t-elle décidé un certain nombre de mesures en vue de maîtriser progressivement cette question devenue très préoccupante.

Cette loi a notamment défini les quatre objectifs à atteindre au plan national :

- réduire le volume des déchets à traiter.
- limiter les distances de transport de ces déchets.
- chercher à les valoriser et, de toutes façons, les traiter.
- informer largement le public à ce sujet.

En application de cette loi, un "plan départemental d'élimination des déchets" est actuellement à l'étude dans la Loire et doit être mis au point avant le 3 février 1996. Ce plan doit contribuer, à coordonner et rationaliser les interventions des Communes et il doit notamment prévoir la mise en place d'usines d'incinération.

Pour l'Arrondissement de ROANNE, dont le canton de BELMONT fait partie, un syndicat (le S.E.E.D.R.) vient d'être créé en vue d'étudier, dans le cadre du plan départemental, toutes les actions nécessaires sur l'Arrondissement pour régler au mieux les questions liées au tri, au transport, au recyclage, au traitement et à la valorisation des déchets ménagers et de leurs résidus.

Pour le Canton de BELMONT, les dispositions susceptibles d'être adoptées au profit de l'ensemble des communes devront bien entendu, si nécessaire, être en cohérence avec les mesures générales évoquées ci-dessus.

Dès maintenant, il faut bien retenir que la loi du 13 juillet 1992 prescrit la fermeture impérative, avant 2002 (dans 7 ans), de toutes les décharges non conformes aux nouvelles normes. Elle prévoit donc que seront seules autorisées les décharges accueillant les déchets dits "ULTIMES", c'est à dire la fraction la plus réduite possible qui résultera du traitement des déchets à l'état brut.

Or, actuellement, les déchets sont collectés, transportés et stockés sans traitement dans des dépôts agréés ou non.

Toutes les mesures doivent donc être prises sur l'ensemble du territoire national en vue d'effectuer EN OUTRE les opérations suivantes :

- trier ces déchets.
- les composter, ou les recycler, ou les incinérer en visant à récupérer l'énergie.
- POUR FINALEMENT N'AVOIR A STOCKER EN DEPOT QUE DES DECHETS ULTIMES AU VOLUME EXTREMEMENT REDUIT.

Ces opérations, indispensables pour assainir notre environnement, ont bien entendu un prix. Les études ont démontré que le coût de la gestion des déchets a plus que doublé au cours des dix dernières années et que ce coût va continuer d'augmenter avec l'application des nouvelles mesures : le TRAITEMENT (1) coûtera cher, comme le recyclage et l'incinération dans d'importantes usines.

(1) le coût du seul traitement a été chiffré en 1995 à 150 F hors taxes la tonne, dans un syndicat intercommunal voisin.

2 - A LA GRESLE

Je rappelle les mesures déjà prises avant de préciser les consignes que tout usager doit immédiatement appliquer pour améliorer le fonctionnement de notre système.

2-1 MESURES DEJA PRISES

- Jusqu'à décembre 91, les ordures ménagères étaient déposées dans les récipients les plus divers le long des habitations dans le bourg et le voisinage immédiat. Elles étaient collectées le samedi matin dans un tombereau pour être déversées dans notre dépôt de ROCHARD ouvert à tous en permanence. Les nuisibles y pullulaient, le feu y prenait périodiquement, des fumées pestilentielles s'en échappaient de façon quasi-permanente.

- Depuis cette date de janvier 92, les ordures ménagères sont collectées sur l'ensemble de la Commune par une entreprise spécialisée pour être transportées au dépôt de MABLY. Elles sont conditionnées dans des sacs poubelles qui sont déposés dans des conteneurs implantés en permanence sur l'ensemble du territoire de la Commune. L'usager choisit son moment pour déposer ses sacs. Le conteneur protège contre les agressions des chiens et chats.

Il reste à parvenir progressivement à la formule idéale quant aux lieux d'implantation des conteneurs et à leur nombre réellement nécessaire.

- Comme conséquence de la mise en place de ce nouveau système, le Conseil Municipal a décidé d'étendre la redevance d'enlèvement des ordures ménagères à la totalité des résidences principales et secondaires de la Commune. Il a fixé le montant de cette redevance à un chiffre destiné à couvrir la plus grande part de l'opération : pour chaque résidence principale ou secondaire, ce montant a été porté de 250 F à 275 F pour 1995.

- Notre dépôt de Rochard a été clôturé et fermé à clef par un portail. Il est conservé provisoirement pour les déchets inertes encombrants. La redevance couvre également les frais d'entretien de ce dépôt. La clef du portail d'entrée est obtenue soit auprès de la Mairie, soit auprès d'un conseiller municipal.

2-2 CONSIGNES APPLICABLES IMMEDIATEMENT

Le fonctionnement du système ainsi décrit pour LA GRESLE peut être très nettement amélioré si chaque usager applique les consignes suivantes, simples mais impératives.

PREMIERE CONSIGNE : DANS LES CONTENEURS

LES ORDURES MENAGERES SEULEMENT ET DANS DES SACS POUBELLES BIEN FERMES

Il nous faut limiter les volumes à déposer dans les conteneurs par tous les moyens et notamment en appliquant les mesures indiquées ci-après. Sinon le nombre de conteneurs nécessaires ira sans cesse en s'accroissant et sans jamais être suffisant. Et la charge financière, pour la Commune et donc pour le contribuable, ira en augmentant dans la même mesure.

DEUXIEME CONSIGNE : HORS CONTENEURS

- BOUTEILLES ET VERRES, à déposer uniquement dans les conteneurs spéciaux placés face à l'entrée du cimetière.

- PAPIERS - JOURNAUX en paquets bien ficelés, à remettre au dépôt d'EMMAUS, près de la salle omnisports lors de l'ouverture de ce dépôt (dernier samedi de chaque mois : de 14 H à 16 H).

- DECHETS VEGETAUX, provenant notamment de la taille des haies et de la tonte des gazons, de préférence à composter ou à brûler chez soi (1) et, en cas d'impossibilité, à transporter à notre dépôt de ROCHARD.

TROISIEME CONSIGNE : A NOTRE DEPOT DE ROCHARD.

- les déchets inertes encombrants (électro-ménagers, déblais) en attendant la création d'une DECHETTERIE intercommunale qui permettra la suppression de notre dépôt.

QUATRIEME CONSIGNE : CARCASSES DE VEHICULES - FERRAILLES

Chaque propriétaire en est responsable et doit faire procéder sans délai à leur enlèvement par les entreprises de la région dont c'est la spécialité, dans les conditions qui seront précisées au moment opportun.

Noter que les propriétaires de carcasses de voitures abandonnées encourrent une sanction pénale (amende et emprisonnement) en application de l'article R 40 - 15 du Code pénal.

TOUTES CES REGLES S'IMPOSENT A CHAQUE USAGER,
RESPECTEZ LES, DIFFUSEZ LES AUTOUR DE VOUS
POUR LES FAIRE COMPRENDRE ET LES FAIRE RESPECTER.
C'EST NOTRE INTERET COMMUN D'OEUVRER TOUS ENSEMBLE
POUR SAUVEGARDER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LIMITER NOS DEPENSES

Le Maire,



Marcel PHILIPPE



On peut brûler du 1er octobre au 28 février et du 1er mai au 30 juin.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

AIDE AUX FAMILLES

Ce service est géré et animé par des bénévoles au sein d'une Association locale A.D.M.R. qui couvre plusieurs communes. Il bénéficie de prises en charge par les Caisses sous certaines conditions.

L'Association emploie :

LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE (T.F.) :

- ⊗ S'adapte à votre situation, vous épaulé sans prendre votre place,
- ⊗ Vous seconde auprès de vos enfants (hygiène, alimentation, travail scolaire),
- ⊗ Vous écoute et cherche avec vous des solutions à vos problèmes,
- ⊗ Vous aide dans vos tâches ménagères (ménage courant, cuisine, entretien du linge),
- ⊗ Vous conseille pour la gestion de votre budget,
- ⊗ Son intervention se fait normalement à la journée ou à la demi-journée,
- ⊗ Elle peut prendre son repas de midi dans votre famille.

L'AIDE MENAGERE AUX FAMILLES (A.M.F.) :

- ⊗ Vient en complément de la Travailleuse Familiale,
- ⊗ Assure l'entretien de la Maison, du linge et la préparation des repas,
- ⊗ N'assure pas la garde systématique des enfants si la mère est absente,
- ⊗ Est là pour vous aider momentanément,
- ⊗ Intervient à votre demande dans la limite de 4 heures par jour et par famille,

DOMICILE SERVICES

Son but :

- ⊗ Un service ménager pour les familles sans prise en charge,
- ⊗ Un service assurant des gardes de jour ou de nuit pour les malades, handicapés, ...
- ⊗ Un service de garde d'enfants à domicile,

Domicile services emploie des Auxiliaires à domicile (ce sont des emplois de proximité et à temps partiel réservés à des personnes motivées par l'Aide à Domicile et en recherche d'emplois, inscrites à l'ANPE).

Pour tout contact, s'adresser à **Christine GUILLOT à BELMONT** - ☎ : 77.63.60.96

Responsables à contacter :

* Responsable prises en charge :

Madame LIEVRE Roselyne "Pezeron" - 42670 BELMONT - ☎ : 77.63.65.66

* Responsable Travail :

Madame PETIT Michèle Chemin des Cabines - 42670 BELMONT - ☎ : 77.63.66.50

COMMUNES COUVERTES :

- ARCINGES - BELLEROCHÉ - BELMONT - CUINZIER - ECOCHE - LA GRESLE - LE CERGNE - SEVELINGES - ST GERMAIN LA MONTAGNE.

Si vous avez envie de donner un peu de temps à notre association,
veuillez contacter le Président :

Monsieur DUPERRON Maurice "Plasse" - à BELMONT - ☎ : 77.63.61.70



PATRICE

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LA PRESENCE DU DEMANDEUR EST OBLIGATOIRE

Vous devez vous présenter

A la Mairie de votre domicile pour toutes les communes de l'arrondissement.

Délai d'obtention : 1 MOIS.

Validité : 10 ANS.

Pièces justificatives

- . **Formulaire CERFA de demande**, fourni par la mairie dûment complété et signé.
- . **2 photographies d'identité** (3,5 x 4,5 cm) de face, tête nue, récentes, identiques et parfaitement ressemblantes, non coupées et non séparées et portant au dos les nom et prénom du demandeur.
- . **Extrait d'acte de naissance avec filiation complète**, à demander à :
 - . la mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né (e) en FRANCE
 - . la sous-direction de l'Etat Civil du Ministère des Affaires Etrangères - 44941 NANTES CEDEX 09, si vous êtes né(e) à l'étranger.
 - ou le livret de famille des parents du demandeur
- . 2 justificatifs de domicile, récents et différents : certificat d'imposition ou de non imposition, quittance d'assurance pour le logement, facture EDF-GDF, quittance de loyer avec mention de l'identité et de l'adresse de l'organisme ou de la personne ayant établi ce document, etc...
- . **Timbre fiscal d'une valeur de 150 F** ou chèque bancaire ou postal du même montant, libellé au nom du Trésor Public.

SI L'ENFANT EST MINEUR

1) Compléter et signer l'autorisation par le ou les titulaire(s) investi(s) de l'autorité parentale.

2) Produire, selon le cas :

. divorce ou séparation de corps des parents : le dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur ce mineur.

Si l'instance est en cours : l'ordonnance du tribunal qui a statué sur l'exercice de l'autorité parentale.

. exercice conjoint de l'autorité parentale dans la famille naturelle : un acte de communauté de vie ou de déclaration conjointe.

. séparation de parents d'enfants naturels : le dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale

. délégation ou déchéance de l'autorité parentale : la décision de justice prononçant la déchéance ou autorisant la délégation.

. tutelle : la délibération du conseil de famille ou la décision de justice désignant le tuteur.

SI LE DEMANDEUR EST NE A L'ETRANGER OU NE DE PARENTS ETRANGERS OU NES A L'ETRANGER

Il est obligatoire de produire :

. un exemplaire de la déclaration de nationalité enregistrée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville ou le Ministère de la Justice, selon le cas, ou le Tribunal d'Instance ; depuis le 1er juillet 1994, les déclarations souscrites en France sont enregistrées par les Tribunaux d'instance sauf en cas d'acquisition de nationalité française par le mariage

ou

. le document enregistré par le juge d'instance d'une manifestation de volonté d'acquérir la nationalité française.

ou

. l'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration

ou

. un exemplaire du Journal Officiel dans lequel le décret a été publié

ou

. un certificat de nationalité française établi par le Tribunal d'Instance du lieu de résidence.

**La production d'un dossier incomplet ou de photographies de mauvaise qualité
entraînera le rejet de celui-ci**

ARTISANAT COMMERCE ET INDUSTRIES

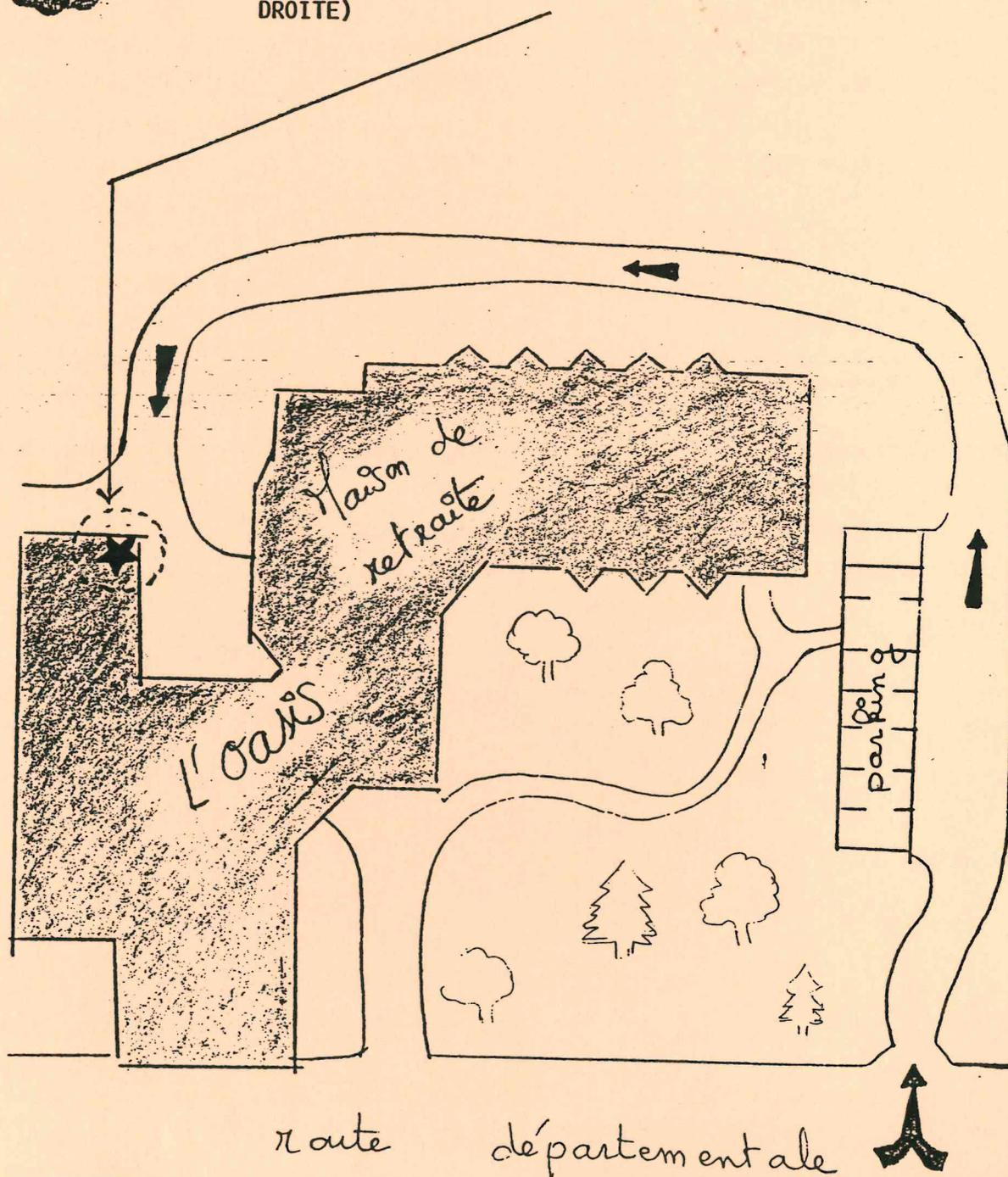
ALIMENTATION GENERALE/COOPERATIVE	PLACE DE L'EGLISE	74.64.10.35
BOUCHON GRESLOIS - BAR HOTEL RESTAURANT	LE BOURG	74.64.46.45
BOUQUIN/MURARD - MACONNERIE	LE BOURG	74.64.47.77
BUFFIN J.L. - PAYSAGISTE	LE BOURG	74.64.09.34
CAFE DES 4 CROIX	LES 4 CROIX	74.64.13.33
CAFE DU CENTRE - PRESSE	PLACE DE L'EGLISE	74.64.46.51
CLERET M. - PLOMBERIE ZINGUERIE CHAUFFAGE	LES 4 CROIX	74.64.10.20
CORGER B. - ARTICLES DE SPORT	LES 4 CROIX	74.64.33.24
DEJOB P. - PRET A PORTER MASCULIN	LE BOURG	74.64.16.98
ETS CARRET - CHAUDRONNERIE CHAUDIERES	RONCHEVOL	74.64.10.90
		FAX. 74.64.02.62
ETS DELETRE - TEINTURERIE	LE MOULIN	74.64.10.10
		FAX. 74.64.04.86
FRECHET JY- ELECTRICITE AUDIO VIDEO	LE BOURG	74.64.22.16
		FAX 74.64.17.99
JACQUETTON F - MACONNERIE	LE BOURG	74.64.10.39
LABROSSE BADOLLE - CHARPENTE COUVERTURE		74.89.77.24
	ZINGUERIE CHALET BOIS	
LE BEY		
MAINARD A- PAYSAGISTE	LES 4 CROIX	74.64.01.04
MAISON LATTA - JAMBONS SAUCISSONS	LE BOURG	74.64.10.14
MUGUET J.C - MACONNERIE	LES 4 CROIX	74.64.10.04
PEREZ - CARRELAGE	PLACE DE L'EGLISE	74.64.18.27
S C GRESLOISE -YANIGAV- MACHINES AGRIC.	LE BOURG	74.64.10.43
		FAX 74.64.04.86
VAGINAY P - TERRASEMENT TRAV.AGRICOLES	LE POMEY	74.64.08.61
VARESCO A- PLATRERIE PEINTURE CARRELAGE	MOULIN DE TRAZETTE	74.64.18.21
VERMOREL FRERES - CHARPENTE COUVERTURE	LA CROIX MULSANT	74.64.03.74
		FAX 74.64.15.71
VIGNON -BOUCHER TRAITEUR	LE BOURG	74.64.06.33



votre sécurité



UN EXTINCTEUR DE 50 KG EST A VOTRE DISPOSITION EN CAS
D'INCENDIE , ET EN ATTENDANT LES SECOURS, A LA MAISON DE
RETRAITE DE LA GRESLE (FAIRE LE TOUR DU BATIMENT PAR LA
DROITE)



Direction place de l'église



ECOLE PRIVEE

Notre établissement est un établissement de l'enseignement catholique ouvert à tous , au service des enfants et de leur épanouissement.

Dynamisme , convivialité et partage , voilà trois mots clefs pour notre école.

Dynamisme des parents , enseignants et élèves qui fait de notre établissement , un lieu familial où tout le monde se connaît , où tout le monde agit. Dynamisme de l'Association de Parents d'Eleves (APEL) ; encadrés par leur présidente , Isabelle DUGELET , les parents s'investissent pour donner des moyens supplémentaires à l'Ecole en organisant diverses manifestations.

Lieu convivial avec l'arbre de Noël du 18 Décembre tant attendu des enfants qui l'ont entièrement préparé . Parents , familles , anciens élèves viennent toujours nombreux vivre ce temps fort de notre Ecole .

Partage: des ateliers décloisonnés permettent aux enfants (toutes classes confondues) de se retrouver pour bricoler , cuisiner , peindre , créer,.....

Une rencontre sportive annuelle est organisée avec les écoles de **COURS - LA VILLE** , **THIZY** et **BOURG DE THIZY** .

Des journées de formation (le Mercredi) permettent aux enseignants de partager et d'améliorer leurs connaissances avec les écoles citées plus haut .

Des activités d'aide aux devoirs organisées par le Secours Catholique sont proposées aux enfants qui désirent approfondir certains points.

Cette année , les enfants profitent également de la bibliothèque municipale . Encadrés par des mamans bénévoles , ils peuvent choisir des livres pour la semaine , rechercher des documents pour la classe , mais aussi travailler pour préparer des dossiers . Les plus jeunes apprécient les histoires lues par les mamans .

L'engagement de tous fait de notre école un véritable lieu de vie .

Quelques noms , quelques chiffres:

- Directrice : **Bernadette JOLY** (CP et Maternelle).
- Institutrice : **Sylvie AUGEREAU** (CE et CM).
- OGEC : Président : **Joseph BOUQUIN**.
- APEL : Présidente : **Isabelle DUGELET** .

Effectif stable : 19 élèves en Maternelle , 21 en primaire .

Ecole Publique

L'année scolaire dernière, nous avons travaillé sur le thème de l'eau .

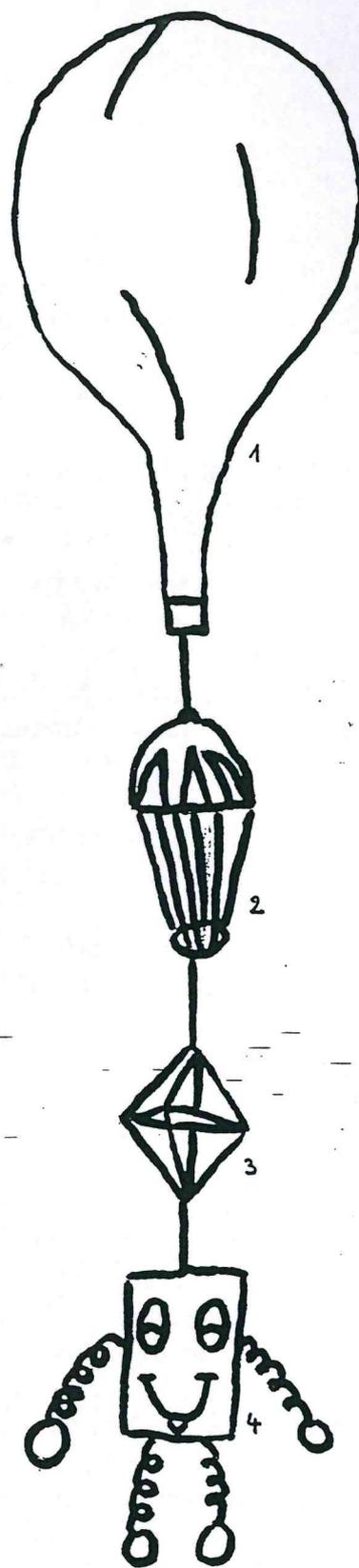
Nous avons appris entre autres comment l'eau potable arrive chez nous à La Gresle et comment l'eau usée est nettoyée.

Cette année , avec les Ecoles Publiques de Sévelinges et du Cergne et en collaboration avec le CNES (agence française de l'espace) nous avons en projet le lancement d'un ballon sonde.

Il s'agit d'une mini-montgolfière dont se servent les scientifiques (météorologistes ...) pour faire des expériences afin de mieux connaître les couches d'air en altitude (jusqu'à 30 km). Nous allons mettre dans la nacelle plusieurs appareils de mesure (thermomètre, baromètre etc ...) . Le lancement est prévu à Sévelinges le 20 mai 1995 (jour de la foire) .

D'autre part chaque école va construire une station-météo et nous ferons des comparaisons de mesures de température, de force et direction du vent, de pluviométrie ...

Nous construirons aussi des mini-fusées et des cerf- volants .



- 1- enveloppe en latex (gonflée à l'hélium)
- 2- parachute (pour ralentir la descente de la nacelle lorsque le ballon éclate)
- 3- écho-radar (pour éviter toute collision avec les avions)
- 4- nacelle (elle contient les expériences)

"L'OASIS"

Notre Maison de Retraite est bien installée dans son écrin de verdure. Après les importants travaux d'extension et de rénovation de ces dernières années, elle a retrouvé un rythme de vie plus normal pour son personnel et ses pensionnaires.

Le visiteur qui entre dans ses locaux est agréablement surpris de trouver des chambres gaies et spacieuses où règne une grande propreté.

Notre Maison de Retraite tient une place importante dans la vie de notre village :

-Avec ses 40 lits, elle offre un hébergement de qualité (pour un prix de journée de 182.50 francs par jour en 1995) à nos plus anciens en leur permettant de demeurer dans leur cadre de vie et de rester à proximité de famille et amis.

-Elle offre aussi une vingtaine d'emplois dont la grande majorité à des habitants de La Gresle:

- Fonction de direction et administration : 1 agent à 3/4 temps
- Garde de jour, encadrement des pensionnaires : 2 agents à 3/4 temps
- Cuisine : 2 agents à 3/4 temps
- Garde de nuit : 2 agents à temps complet
- Service Hospitalier : 6 agents à 3/4 temps
- Travaux d'entretien : 1 agent à 1/4 temps
- Remplacements : 3 agents polyvalents
- 3 agents en Contrat Emploi Solidarité

Nos travaux et amélioration :

-Réalisés sur 1994 :

Aménagement d'un pan incliné pour améliorer les conditions d'accès à la salle à manger.

-Achat d'une table mortuaire réfrigérante, à la disposition de toutes les familles des pensionnaires et aussi des habitants de la Commune.

-Prévus en 1995 :

Afin d'améliorer la sécurité, installation d'une centrale de détection de fumées et gaz toxiques et mise en place d'un système performant de désenfumage.

Comme dans toutes les Maisons de Retraite, l'état de santé des pensionnaires est de plus en plus précaire, avec une moyenne d'âge élevée et beaucoup de personnes dépendantes.

Notre souci permanent (Conseil d'Administration et personnel) est que chacun essaye de rendre le séjour et la vie de nos anciens le plus agréable possible tout en conservant à L'Oasis son caractère familial.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- Marcel PHILIPPE, Maire de La Gresle et Président du Conseil d'Administration
- Joseph BOUQUIN, Vice-Président, Adjoint au Maire, représentant le Conseil Municipal
- Jean Baptiste CHABRIER, Vice-Président du Conseil Général de la Loire, représentant le Conseil Général.
- Georges FALT, Maire de Saint Denis de Cabanne, représentant le Conseil Général
- Claude SABATIN, représentant la Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- Jacques VOLPE, représentant le Conseil Municipal
- René CARAVANO, médecin
- Isabelle BLANCHARD, représentant le personnel
- Marie Louise TRAMBOUZE, représentant les pensionnaires
- Joseph VERNAY, représentant les pensionnaires
- Antoine PROST)
- Suzanne GAIDON) choisis par le Préfet en raison de leurs compétences
- Pascale BADOLLE)

imprimant un quat...
 quet. On voit danser des flacons...
 dans ses prunelles.
 Le gros réprime ce que les gens bien élevés
 nomment un borborygme et les autres un rot.
 — Alors? insiste-t-il.
 Je m'ébroue, projetant de la flotte sur le
 portrait de l'oncle Adolphe qui se fait tartir,
 toutes moustaches sorties, dans un cadre en
 coquillages.
 — Si vous voulez bien me permettre, fais-je
 en annonçant ma carte.
 Le gros endoffé épelle :

— Police...
 La vieille en pâlit un chouïa.
 Je tire une chaise de sous la table et m'installe.
 Pour commencer, je range ma carte dans mon
 larfeuille.
 — Madame Carotier, fais-je, je suis très
 ennuyé d'avoir à remuer votre passé, mais j'ai
 quelques questions à vous poser...
 Elle a un geste las et résigné. Quelque chose
 qui signifie « Je sais, j'ai l'habitude... »
 L'ancien louchebem se renfrogne un peu et se
 croit obligé de prendre un air docte.
 En bout de table, il y a un numéro de Rustica
 et le dernier catalogue de la Manu.

XIV
 Le banc paraissait un peu humide et vert foncé.
 Malgré tout, cette allée n'était pas très fréquentée et
 ils n'étaient pas mal.
 — Vous n'avez pas froid? demanda Colin.
 — Non, avec ce ouage, dit Chloé. Mais... je veux
 bien me rapprocher tout de même.
 — Oh!... dit Colin et il rougit.
 Ça lui fit une drôle de sensation. Il mit son bras au-
 tour de la taille de Chloé. Sa toque était inclinée de
 l'autre côté et il avait, tout près des lèvres, un flot de
 cheveux lustrés.
 — J'aime être avec vous, dit-il.
 Chloé ne dit rien. Elle respira un peu plus vite et se
 rapprocha insensiblement.
 Colin lui parlait presque à l'oreille.
 — Vous ne vous ennuyez pas? demanda-t-il.
 Elle fit non de la tête, et Colin put se rapprocher
 encore à la faveur du mouvement.
 — Je... dit-il tout contre son oreille, et, à ce moment,
 comme par erreur, elle tourna la tête et Colin lui em-
 brassait les lèvres. Ça ne dura pas très longtemps; mais,
 la fois d'après, c'était beaucoup mieux. Alors, il fourra
 sa figure dans les cheveux de Chloé, et ils restèrent là,
 sans rien dire.

XV
 Vous êtes gentille d'être venue, Alise, dit Colin.
 Et, vous serez la seule fille...
 43

Je dois naître. Tous deux ne parlent plus que de ça. Je ne
 pas comment ma mise au monde va se passer, mais le docteur
 de Maman dit que tout ira bien. Pour l'instant, dit-il, nous
 pouvons rien faire d'autre que d'attendre les douleurs
 plus, il affirme que j'aurai un choc lorsque je devrai
 tuer à une température de 17° moins lorsque j'essaierai
 petit appartement; que j'aurai peur lorsque j'essaierai
 pirer et que mes premiers cris aideront au développe-
 poumons. C'est ce qu'il dit. Puis, il ajoute encore que
 je pleurerai sans larmes, que je n'entendrai pas très
 que mes oreilles seront encore pleines de muco-
 finir, il a mis Maman en garde de ne pas croire que
 même si quelques jours après ma naissance
 roulaient dans tous les sens.
 Ça va, merci, j'en ai assez entendu! N'y penson
 pas l'intention de naître. J'habite ici, j'ai
 grandir ici, je RESTE ICI.
 Et puis voilà, un point c'est tout!

**Invitations à l'émotion,
 au rêve, au rire, à la découverte,
 ils sont plus d'un millier à vous tendre
 leurs pages, trois fois par semaine,
 sur les rayons de la Bibliothèque...**

**mardi de 16 à 18 H
 mercredi de 9 à 11 H
 vendredi de 16 à 18 H**

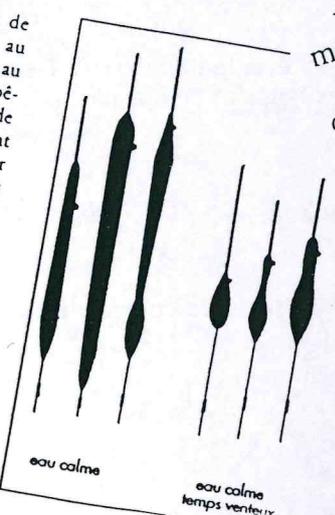
Suppose
 Que le vol d'un oiseau
 Nous invite au voyage
 Et que je le demande
 De nous blottir en lui
 Pour avec lui voler
 à travers la penombre.



de terminale étaient
 la philo, les
 maths, la chimie, etc.
 A la maison, en haut d'un placard, Violette
 découvrit des livres que les parents ne lisaient
 plus. Elle essaya de voir ce que c'était, mais elle
 ne comprit pas grand-chose. Elle se renseigna,
 mine de rien. Par exemple, elle disait :
 — Maman, Spinoza, est-ce que c'est ardu?
 — Qu'est-ce que ça peut te faire? Naturelle-
 ment, c'est ardu.
 Et hop! Spinoza passait dans la boîte de Génie
 qui n'en faisait qu'une bouchée.



Ci-dessus Les continents
 représentés sur les globes
 montrent que l'Asie est
 de loin le plus vaste de tous.
 L'Afrique, le deuxième par
 la taille, équivaut aux deux tiers
 de l'Asie. L'Amérique du Nord
 et l'Amérique du Sud
 sont troisième et quatrième.
 L'Antarctique, autour du pôle
 Sud, est le cinquième
 par son étendue. L'Europe
 et l'Australie ont à peu près
 la même taille, mais l'Europe
 est vingt fois plus peuplée.



EGLISE

Pendant deux ans , ce n'est pas sans peine ni reflexion approfondie que notre comité paroissial a étudié le projet de rénovation de notre église.

En ce début d'année 95 , ce projet est en grande partie réalisé.

Dès le **18 DECEMBRE** dernier , après deux mois d'indisponibilité de notre église , au cours de la messe dominicale , chacun était heureux de constater le résultat de ces travaux entrepris dans notre église , abondamment fleurie grâce aux établissements **GARDET**.

Ces derniers mois , les travaux se sont succédés à un bon rythme : d'abord , la restauration des vitraux ; puis , l'importante opération de réfection des plafonds , des murs et des boiseries réalisés dans d'excellentes conditions par l'entreprise **PARRY** ; enfin , un ébéniste , **Mr BRETON** , vient de mettre en état toutes les stalles .

Dans les prochains mois , se fera la pose d'un plancher entre les stalles qui seront décapées et revernies pour rester dans le même ton que les boiseries . Il restera , avec l'arrivée du gaz naturel , à choisir un mode de chauffage efficace et supportable pour notre budget .

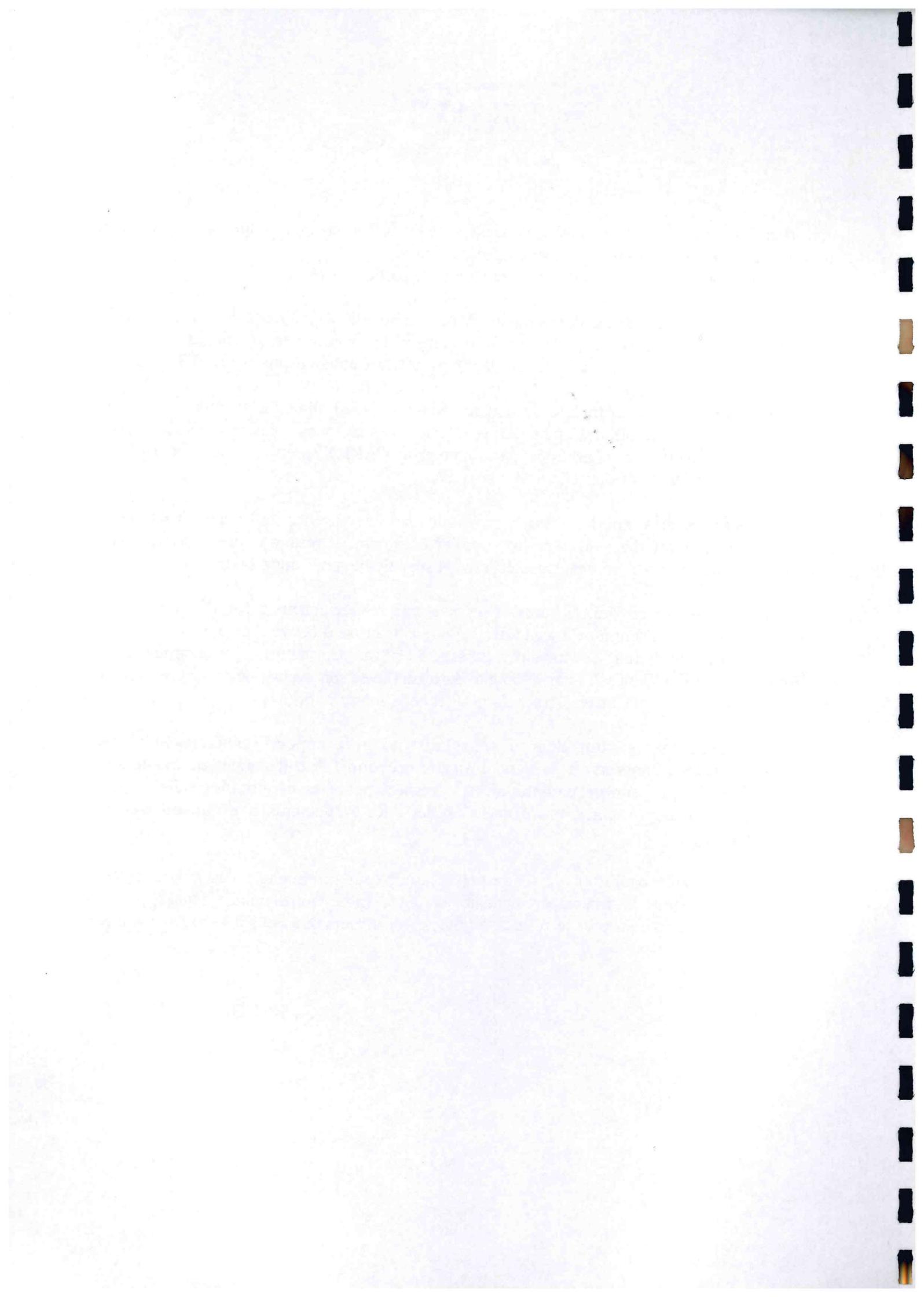
Le comité paroissial tient à adresser ses plus vifs remerciements à Mr le Maire et à son Conseil Municipal : la Commune a , en effet , assuré la maîtrise d'oeuvre des travaux.

Le financement de tous ces travaux a été assuré , suivant leur nature , par la commune avec subvention du Conseil Général , par le comité paroissial avec son avance de trésorerie , par une participation du diocèse et , aussi , grâce au résultat de la souscription .

Nos remerciements vont donc à vous tous qui avez apporté généreusement votre soutien et vos dons . Nous avons ressenti , à cette occasion , l'attachement de beaucoup de personnes à notre patrimoine communal et le respect pour les cérémonies religieuses qui marquent pratiquement , dans toutes nos familles , les évènements heureux ou tristes de notre existence .

Cette importante opération de rénovation s'inscrit dans la poursuite des efforts entrepris pour la sauvegarde des bâtiments communaux et pour rendre notre village plus agréable et accueillant . A vous de constater le résultat du précieux concours que vous avez bien voulu nous apporter .

J . BOUQUIN.



NOS ASSOCIATIONS

NOS CLUBS

NOS SOCIETES

Comme l'a rappelé Mr le MAIRE dans son éditorial , la vitalité de notre village ne serait rien sans les associations , clubs ou sociétés diverses .

Ce sont eux qui animent la Commune aux travers des diverses et nombreuses manifestations organisées dans l'année .

Nous devons les remercier et féliciter les nombreux bénévoles qui ne regardent ni leur temps , ni leur peine.

Il est donc normal que le bulletin municipal leur ouvre ses colonnes .

DONNEURS DE SANG

Toujours assez discrète , mais efficace par le nombre de ces dons au cours de l'année 94 , la section de LAGRESLE continue de donner à ROANNE , CUINZIER ou dans d'autres villes avoisinantes .

Le groupe se fait de plus en plus âgé et la relève par les jeunes n'est pas toujours assurée .

Il est bien démontré , depuis des années , que la mobilisation des donneurs est utile et nécessaire pour alimenter les grandes structures médicales telles que le centre hospitalier et les cliniques roannaises qui sont de gros consommateurs de produits sanguins .

Les donneurs confirmés , et , pourquoi pas , les nouveaux retiendront les 3 dates suivantes pour les prélèvements 95 :

1 er AVRIL
1 er JUILLET
7 OCTOBRE

D'avance merci aux donneurs et à bientôt.

GYMNASTIQUE

Chaque Mardi , vers neuf heures ,
On voit , Direction Salle des Sports ,
Quelques survêtements colorés
Pour le maintien en forme s'adonner.

Rions-en car , c'est toutes de bon coeur
Que nous allons avec plaisir passer une bonne heure
A gesticuler , se pencher , se courber , se plier
Tout cela pour éviter nos muscles de vieillir ,
Et des rhumatismes nous prévenir .

Que de lamentations , d'efforts quelquefois importants ;
Malgré nos soupirs , notre "mimi " reste intransigeante.
Si nous ne l'avions pas pour nous faire bouger ,
Nous serions sûrement un peu ankylosées .

Avec elle , tout va bien ; nous pouvons rouspéter ,
Elle nous gronde mais nos oreilles n'ose tirer .
Et tout se passe en bonne harmonie
Car nous sommes toutes des amies .

Nous faisons aussi des promenades ,
Car il est agréable de marcher en campagne .
Et nous finissons toujours l'année ,
Par un agréable goûter.

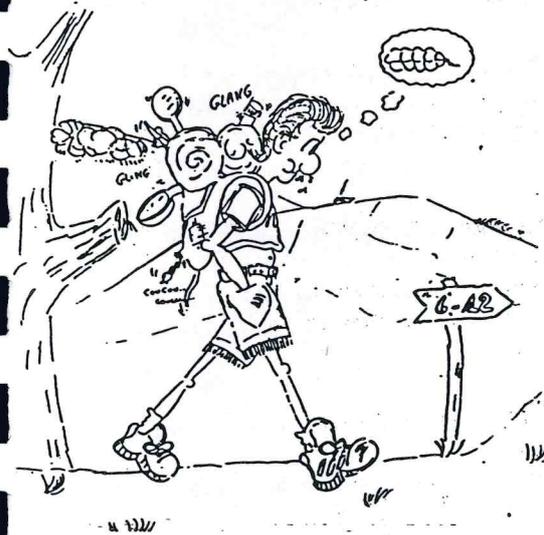
Si vous saviez comme chez nous tout se passe bien ,
Vous viendriez nous rejoindre sans attendre demain.

S . BERGERON

** SOU DES ECOLES **

LA GRESLE

MARCHE DE L'ANDOUILLE



1986: Prendre la décision d'instaurer une randonnée pédestre n'a sans doute pas été simple pour les dirigeants de l'époque, mais depuis l'initiative a fait son chemin...

Pour cette première "MARCHE de L'ANDOUILLE" il fallait rassembler divers "ingrédients": quelques parcours bien balisés, un peu d'andouille locale, une pincée de publicité, une poignée de bonne(s) volonté(s), une bonne dose de courage et beaucoup de temps!

La recette s'est avérée bonne... et c'est à marché! Bon an, mal an, de quelques 160 marcheurs cette année-là, ils étaient 910 le 20 Mars 1994 à fouler nos sentiers. Soit un total de 4845 paires de chaussures qui ont laissé leurs empreintes sur nos chemins.

1995 sera donc l'année du dixième anniversaire. Et depuis quelques semaines déjà les préparatifs vont bon train. Pour fêter l'évènement et réserver le meilleur accueil à tous les adeptes de la nature fidèles à notre rendez-vous, nous concoctons quelques petites surprises.

Notre souhait: que la météo (alliée précieuse ou redoutable ennemie) soit propice à la balade et permette à LA GRESLE de dévoiler tous ses charmes.

Notre objectif: atteindre le cap des mille marcheurs.

Outre tout l'intérêt que représente pour l'école un bilan positif, il y a la satisfaction de promouvoir un peu de tourisme sur la commune et d'attirer l'attention sur le site. Personnellement, après quelques années d'éloignement, en sillonnant nos sentiers et en m'attardant pour balayer du regard ce que dame nature nous offre en toute saison, j'ai le sentiment que LA GRESLE vaut bien le détour.

Alors rendez-vous le Dimanche 19 Mars prochain pour fêter cette décennie et découvrir ou redécouvrir notre village.

La Présidente,
D. GUILLEMIN



BADMINTON A LAGRESLE, MAIS ENCORE...

La plupart des habitants de Lagresle connaissent l'existence du club de badminton. Pour beaucoup, c'est un sport nouveau dont l'importance est très relative. En fait, il n'en est rien, tant sur le plan historique que sur sa pratique à l'échelle mondiale.

D'abord rien à voir avec le jeu de plage où l'on s'amuse à effectuer les échanges les plus longs possible sans règles précises. Dans le cas du badminton les joueurs s'affrontent et, comme c'est le cas pour tous les sports de raquette, ils doivent mettre leur adversaire en échec en rivalisant d'adresse, de puissance et de stratégie.

Le terrain, tracé pour le jeu de simple ou de double (13,40 m x 6,10 m), est divisé en deux par un filet placé à 1,55 m du sol. A Lagresle, trois terrains sont matérialisés dans la salle polyvalente.

La réglementation du badminton a été mise au point près de Londres, à Badminton House (d'où son nom) à la fin du siècle dernier. Il s'est développé dans l'ensemble des colonies Anglaises et dans toute l'Europe du Nord. En France, curieusement, il est resté très longtemps cantonné en Normandie et Bretagne alors que le vieux jeu de volant est d'origine française (Picandeau, Grièche).

Si vous habitez, par exemple, le Danemark, vous verriez régulièrement du badminton à la télévision; il serait partout présent et vous le trouveriez dans de nombreuses salles spécialisées. Dans le monde, il y a plus de 50 millions de licenciés. Les meilleurs joueurs sont Chinois, Coréens, Indonésiens, Danois, Canadiens, Anglais, Suédois. Ces pays ont pour l'essentiel emporté les médailles aux J.O. de Barcelone.

La France ?! Ah oui, et bien, 22 000 licenciés, plus de 600 clubs, 23 ligues et de plus en plus de compétitions.

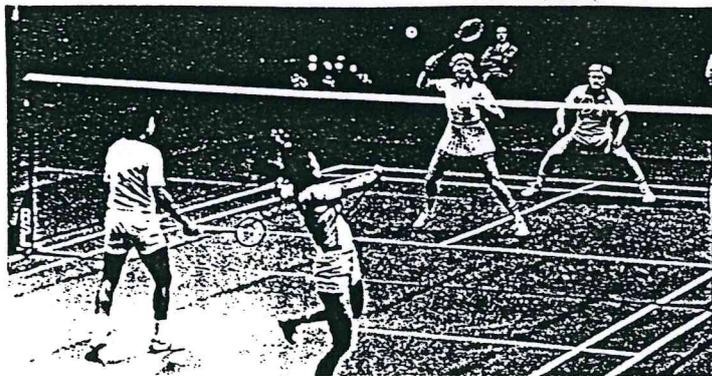
Dans la région Rhône-Alpes, les meilleurs joueurs sont sans discussion dans le secteur Grenoblois qui affiche un excellent dynamisme.

Mais revenons à nos clochers de la Loire : des clubs existent à Roanne, Mably, Montbrison, Rive de Gier, Saint Galmier, Firminy...

Le siège de la ligue Rhône-Alpes se trouve à Parnans (Drôme) petit village de 400 habitants dont nous voyons régulièrement les jeunes se distinguer dans nombre de tournois.

A Lagresle, outre l'Association Gresloise de Badminton, se trouve le siège de l'Association de Badminton du Roannais (Comité du Roannais).

Vous êtes tenté(e)s ? N'hésitez pas à venir prendre une raquette. Cela n'engage à rien d'essayer (entraînements les mercredis soirs à partir de 20h30 et les samedis soirs après 19h30).



N.B. : Si vous voulez voir les meilleurs joueurs actuels, rendez-vous du 17 au 28 mai 1995 à la porte de Rhône-Alpes, à Lausanne (Suisse), pour les Championnats du Monde (pour des renseignements supplémentaires, contacter Alain Borde).

"LA MONTAGNARDE"

Notre bureau a été reconduit comme les cinq autres années avec son Président , Mr **CHAVANY Charles** , qui est à remercier pour son admirable dévouement.

Nous comptons une légère baisse de notre effectif cette saison avec **trente-huit chasseurs** .

Les gibecières n'ont pas été aussi garnies que les deux dernières années , car le lièvre n'était pas toujours au rendez-vous , et le lapin pratiquement inexistant .

Nous avons remarqué un bon déroulement de nos battues aux chevreuils , car nos 7 cervidés ont été tués assez facilement . Nos félicitations à tous ceux qui ont contribué à cette réussite .

Un chevreuil a été donné à la **Maison de Retraite de LAGRESLE** , en compensation des terrains qu'elle nous cède .

Notre première battue aux sangliers a eu lieu à Rochefort , en fin d'année . Une belle bête levée et tirée n'a pas été arrêtée : ce sera pour l'année prochaine .

Le repas chevreuil , entre propriétaires et chasseurs , a eu lieu à la salle Rullière , le 21 JANVIER . C'est toujours une rencontre très sympathique que tout le monde attend .

Des dates à retenir :

- La marche de l'environnement , organisée par les chasseurs de notre secteur , est fixée le 11 JUIN 95.

- Notre Ball-Trap annuel , toujours sur le terrain du Château , est fixé les 22/23 JUILLET 95 .

* * * * *

ASSOCIATION DU RESTAURANT ET DE LA GARDERIE SCOLAIRES

Association si récente et portant si indispensable à la vie des familles !

Un peu plus d'un an et toujours beaucoup de succès .

Après Sylvie et Françoise , ce sont Isabelle et Sandrine , toutes deux jeunes Gresloises , qui surveillent les enfants et assurent l'entretien de la salle d'Animation Rurale , mise gracieusement à notre disposition par la municipalité .

Joie et bonne humeur sont tous les jours au menu .

De 2 à 11 ans , de 7 h 30 à 18 h 30 , ils aiment tous beaucoup se retrouver , se défouler un moment pour être plus attentifs en classe .

Pour le repas de Noël , ce sont 65 enfants qui ont accueilli le Père Noël venu distribuer des friandises ; quel bonheur !

Pour tous renseignements :

- Présidente : Isabelle DUGELET (Tel : 74 64 39 08) .

- Vice-Présidente : Danielle GUILLEMIN (Tel : 74 64 48 37) .

ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE (A.C.E.L)

Depuis de nombreuses années , cette Association a pris en charge la gestion de la salle Rullière qui est une propriété privée .

De très importantes réparations et divers aménagements ont changé l'aspect de cette salle qui rend bien service pour les manifestations de nos sociétés et pour les réunions de famille en tous genres .

Les ressources provenant de la subvention communale , des locations de la salle et d'une partie de la soirée " Poule au riz " servent à couvrir les frais de fonctionnement et à payer les aménagements et réparations .

Comme projets , nous avons pour cette année à finir la rénovation de la grande salle : fenêtres , revêtement d'un mur et peinture .

Un règlement intérieur sera établi et remis à chaque utilisateur pour éviter certains abus prévisibles .

Notre Association remercie les membres du Conseil Municipal pour la subvention annuelle ainsi que toutes les personnes , qui par leurs locations , leurs aides et leurs dons , permettent de faire fonctionner de manière positive cette salle .

Réservation de la salle Rullière : Mr et Mme Joseph BOUQUIN

Tel : 74 64 26 69 .

* * * * *

EMMAUS

Cette première année de fonctionnement de notre dépôt en notre commune s'est traduite par une permanence , chaque dernier samedi du mois , sauf en Décembre .

Vous avez largement répondu à notre appel en nous apportant de nombreux objets récupérables que nous trions avant de les diriger sur le nouveau dépôt de MABLY

Le 24 Avril dernier , avec l'aide des amis d'EMMAUS de ROANNE , la grande vente annuelle aux enchères a eu lieu en notre village .

Elle a connu un grand succès populaire et financier , et un chèque substantiel a été remis à notre Centre Communal d'aide Sociale .

De notre côté , nous avons répondu , selon nos possibilités , aux demandes d'aide sur le site de MABLY .

Notre activité continuera , bien sûr , en 1995 . Nous sommes déjà un groupe de dix-huit personnes . Nous vous attendons pour participer ou acheter lors des ventes , pour aider et secourir ceux qui , de plus en plus nombreux , souffrent de toutes les misères : exploités , oubliés , délaissés de notre société de consommation .

J . BOUQUIN

AMICALE BOULES

L'AMICALE BOULE comptait , pour la saison 94 , **38 licenciés** :

- 5 en 3ème division.
- 33 en 4ème division , dont 3 féminines .

Trois concours entre sociétaires et amis étaient programmés ; malheureusement , celui du 9 AVRIL fut annulé à cause du mauvais temps mais le mâchon qui était prévu le soir eut lieu tout de même et fut très apprécié.

Le concours du 14 MAI vit la victoire de **Daniel RABUT - Charles LAGRELLE et Henri BADOLLE** . Pour la coupe **J. MUGUET** du 16 AOUT , ce sont **Léon PRADET , Jean VERCHERE , Claude REMONTET et Gérard MONCORGET** qui sortirent vainqueurs.

Le but d'honneur du 3 SEPTEMBRE , victoire de **Henri RABUT** sur **Marcel CORGER** .

Deux concours officiels , un 32 quadrettes (3ème et 4ème division) le 25 JUIN et un 16 quadrettes (4ème division) le 6 AOUT connurent leur succès habituel.

La sortie du 27 AOUT fut bien appréciée et sera reconduite en 95 , tout comme les divers concours.

Notre Société , comme vous pouvez vous en rendre compte si vous passez aux 4 CROIX , se porte très bien . Grâce à une poignée de bénévoles qui ne regardent ni leur temps , ni leur peine , la buvette est ouverte dès qu'il fait beau , le week-end . Pendant les mois d'été , c'est tous les jours que vous pouvez venir vous désaltérer et vous divertir dans la bonne humeur .

Notre Société est en deuil . En effet , le 7 NOVEMBRE 94 , HENRI nous quittait et c'est une très grande perte pour notre société . C'était la gentillesse même . IL se plaisait à jouer et c'était un sociétaire sur lequel on pouvait compter , toujours présent à toutes nos corvées et prêt à donner un coup de main à chaque concours .

Il restera pour nous un modèle de générosité , de bravoure et d'humilité.

ETOILE GRESLOISE

L'ETOILE GRESLOISE est encore plus présente dans la vie du village.

Chaque fin de semaine , il est en effet bien difficile de ne pas voir le va et vient qui règne aux abords de la salle Omnisports .

Avec près de **130 licenciés et 13 équipes** engagées dans les différents championnats du Roannais et l'équipe fanion en **Excellence du Lyonnais** , cela provoque beaucoup d'animation dans le bourg de **LAGRESLE**.

Cette saison 94-95 a vu la progression des féminines puisque trois équipes filles sont engagées en championnat.

L'effort fait au niveau des équipes jeunes montre que le club est dans la bonne voie , et le titre de champion de la Loire minime garçons , obtenu la saison dernière , en est bien la preuve.

Avec un âge de 42 ans , la société semble avoir trouvé la plénitude de ses moyens , et cela , malgré les nombreuses difficultés financières qui perturbent la vie du club .
C'est un très gros problème que nous essayons de résoudre du mieux possible .

Cette année , un seul changement au sein du bureau , mais important : la démission de **Bernard VERCHERE** du poste de secrétaire .

Pendant de nombreuses années , Bernard s'est dépensé sans compter. Son travail , remarquable , a contribué grandement à l'essor du club .

Merci et bravo Bernard pour tout ce que tu as fait.

C'est **Bernard VERMOREL** qui le remplace et qui fait , lui aussi , un excellent travail.

Le calendrier des manifestations :

- **6 MAI : Tournoi mini-poussins et poussins .**
- **21 MAI : Tournoi Séniors.**
- **Fin MAI début JUIN : Assemblée générale .**
- **1er JUILLET : Concours de pétanque.**

De la part des dirigeants , merci à tous ceux , qui de près ou de loin , participent à la vie du club .

COMITE DES FÊTES

Dur , dur d'organiser .

Les membres du **COMITE DES FETES** s'interrogent .

En effet , les bilans financiers de ces dernières années montrent une dégradation des résultats .

Pourtant , grâce à vous tous qui participez nombreux à nos manifestations , vous tous qui nous réservez un excellent accueil quand nous passons vous solliciter pour la Fête Patronale , ces déficits sont atténués .

Mais , pour être familier : " Pas évident de faire du bénéf " .

C'est comme dans un ménage : moins l'argent rentre , plus l'argent sort .

Comme les comptes du **COMITE DES FETES** sont ouverts à tous , nous citerons des exemples :

Quelques dépenses 94 : Fermage étang du château : 3 600 Frs - Course cycliste : 5 000 Frs - Repas des Anciens : 5 500 Frs - Feu d'artifice : 10 000 Frs (ce sont des dépenses qui ne génèrent aucune recette) .

Quelques recettes 94 : Subvention communale : 1 000 Frs - Foire : 3 000 Frs - Méchoui : 6 000 Frs - Listes (passage dans les maisons) : 15 000 Frs .

Les membres du **COMITE DES FETES** prendront , dans quelques semaines , des initiatives pour diminuer une ou plusieurs dépenses .

Mais le **COMITE DES FETES** veut poursuivre , voire intensifier l'animation de notre village .

C'est pourquoi , en 94 , il a organisé deux nouvelles manifestations :

- **Un méchoui en Juillet** .

- **Une animation le 8 Décembre** qui a connu un énorme succès , auquel nous ne nous attendions pas et qui a généré un certain " flottement " de notre part (nous ferons mieux la prochaine fois) .

Les manifestations habituelles seront reconduites avec , en particulier , le **feu d'artifice qui clôture la Fête Patronale , dont la notoriété grandit d'année en année et qui draine un public de plus en plus nombreux** .

Maintenant , un appel : **Venez renforcer le COMITE DES FETES** .

Nous sommes persuadés que , parmi vous , il en est qui veulent participer à faire vivre notre village .

Vous viendrez avec vos projets novateurs qui , s'ils sont compatibles avec nos modestes finances seront complémentaires des manifestations traditionnelles .

Enfin , nous sommes persuadés que la richesse d'un groupe , d'une société , d'une association , c'est la diversité de ses membres .

C'est pourquoi nous jugeons utile de rappeler l'article 4 de nos statuts : " les membres du COMITE DES FETES s'interdisent toute discussion sur les problèmes politiques , philosophiques , religieux . Le COMITE DES FETES est respectueux de la liberté individuelle de chacun de ses membres " .

UN " GRELIS " A SILVERSTONE (Angleterre).

" J'ai découvert , au coeur même d'un circuit , l'univers de la course automobile de haut niveau . C'est extraordinaire " .

C'est , avant tout , ce qui m'a impressionné lors de mon voyage à **SILVERSTONE** , en Angleterre , pour assister à une course de Formule 3 , avec **Jérémie DUFOUR** (le champion originaire du **CERGNE**) .

Mais , me direz-vous , pourquoi en parler dans ce bulletin ?

Parce que ce déplacement , je le dois à la **Communauté de Communes de Belmont de la Loire** .

En effet , l'association "**Les Amis de Jérémie**" avaient organisé une tombola , dont les prix étaient : accompagner Jérémie à l'une de ses courses .

Deux Places étaient réservées à la Communauté de Communes .

J'ai eu la chance d'être désigné par le tirage au sort , l'autre gagnant habitant **BELMONT** .

Nous sommes partis du **CERGNE** , le Dimanche **28 aout 94** , à 5 h pour revenir le **Mardi 30 AOUT** , à 17 h .

Dès le Dimanche soir , nous avons été avec Jérémie , et nous avons même diné avec lui .

Le Lundi toute la journée , nous avons côtoyé les pilotes au plus près car nous étions dans les stands .

Nous avons pu assister à tous les préparatifs d'une course .

Comme j'étais néophyte dans les courses automobiles , j'ai posé beaucoup de questions .

J'ai été impressionné par le sang-froid et le professionnalisme des coureurs , de Jérémie en particulier .

Devant l'imposante logistique qui entoure chaque pilote , j'ai pu toucher du doigt l'importance des sponsors , dont certains étaient avec nous .

J'ai compris aussi que **Jérémie DUFOUR** était un ambassadeur de notre Département , de notre Communauté de Communes en les faisant connaître dans le monde entier .

Le séjour fut court , mais enrichissant .

Je le dois aux "**Amis de Jérémie**" et à la **Communauté de Communes** .
Je les remercie .

Max LATA .

L' HISTOIRE DES CLOCHES

Une vieille estampe de 1378 représentait notre église qui n'était sans doute pas la première , LAGRESLE étant déjà connu en 900.

Vous l'avez peut-être vue , cette estampe , en rendant visite à Mr le Curé , car elle était accrochée au mur du couloir menant à son bureau .

Cette petite église fut démolie en 1830 car , trop ancienne et surtout trop petite .

Notre église actuelle date donc du milieu du 19 ème siècle .

Mais , voilà qu'en 1900 , la foudre tombe sur le clocher en déclenchant un incendie : clocher détruit , deux cloches bien abimées et en partie fondues !

Dès Juillet , **Mr Burdin** , fondeur de cloches à **Lyon** , écrit à Mr le Curé pour lui proposer ses services ; mais " le conseil de fabrique " de la paroisse réfléchit et hésite plusieurs mois avant de se décider .

En Janvier 1901 , le clocher est refait.

En Mai , Mr Burdin propose 3 cloches de 600 Kgs , 430 Kgs et 300 Kgs ; il récupère le bronze des cloches fondues par l'incendie.

En Juin 1901 , marché conclu : **Mr Burdin** vient lui-même voir le clocher et prendre la mesure pour installer 3 cloches à battant lancé , c'est à dire que le battant se détache de la cloche après l'avoir frappée et la laisse vibrer , donnant ainsi une belle sonnerie ; tandis qu'à battant rétrograde , quelques coups sont donnés au bas de la cloche et , le battant restant sur la paroi , les vibrations du son sont arrêtées .

Nous aurions été privés de ces belles sonneries à la volée qui rythment nos journées et donnent un " plus " à nos fêtes .

En Novembre 1901 , 3 cloches à roues , nécessaires pour le battant lancé , arrivent à **Lagresle** .

Dans le même temps , la maison **Lussault** , installée dans la **Vienne** , pose 3 horloges sur le clocher dans des cadrans de 1,20 m de diamètre .

Le 15 Décembre 1901 , baptême des cloches , leur installation se fera les jours suivants .

La plus grosse cloche s'appelle **Stéphanie - Blandine** , son parrain fut **Etienne Gautier** , sa marraine **Blandine Déchavanne** .

La moyenne s'appelle **Bénédicte - Louise** , son parrain fut **Benoit Brosse** , sa marraine **Louise Cherpin** .

Et la plus petite s'appelle **Maria - Stéphanie** , son parrain fut **Stéphane Remonet** , sa marraine **Maria Claret** .

Merci Mr le Curé Tachon d'avoir courageusement entrepris , avec le concours de nos aînés , cette réalisation vivante , durable , que nous devons avoir à coeur d'entretenir et de conserver .

Simone PHILIPPE

ENCORE UNE VIEILLE COUTUME

" LE TRACASSIN "

Une ancienne tradition qui jetait parfois le trouble , mais aussi l'animation , la joie et la bonne humeur dans les rues de notre petit village , se déroulait en certaines occasions : c'était " **LE TRACASSIN** " , du verbe tracasser qui signifie troubler , tourmenter , inquiéter , voir même semer la perturbation en un lieu ; on l'appelait aussi parfois " **le charivari** "

Pourquoi alors , et dans quelles occasions , cette curieuse manifestation était-elle organisée à travers les rues de la commune ?

Voici brièvement racontée l'explication qu'on m'en a donnée: lorsqu'une femme veuve décidait de se remarier avec un célibataire , ou bien lorsqu'un homme veuf voulait refaire sa vie en épousant une fille célibataire , " un tracassin " était alors préparé par les amis du futur couple afin de conjurer le mauvais sort , chasser les sombres présages toujours possibles et faire en sorte qu'un bonheur parfait accompagne cette union .

C'était la coutume !

Alors , chaque soir , à partir de vingt heures , toute une partie de la population , des jeunes gens , des moins jeunes , souvent même des personnes âgées , se réunissaient déguisés , habillés de façons humoristiques , vêtus de costumes hardiment colorés , coiffés de chapeaux comiques .

Et le défilé se formait devant l'habitation de la future épousée . Il se mettait en marche aux sons des tambours , des clairons , des flûtes et de l'accordéon.

Dans un amusant tintamarre , le cortège s'ébranlait : c'était un surprenant mélange de musiques discordantes , de danses endiablées , de gesticulations parfois spirituelles , parfois grotesques , de grimaces et de jeux incomparables , en bref tout un programme savamment orchestré qui transformait les rues du Bourg en un véritable théâtre ambulant dont l'étonnante cacophonie faisait penser à un " **réel charivari** " .

La population rassemblée sur les trottoirs regardait , en s'amusant , passer le joyeux cortège dont les participants chantaient , criaient , gambadaient , grimaçaient , lancaient des serpentins et des confettis et parfois même des pétards inoffensifs , bien sûr , mais qui venaient créer un certain trouble dans la foule .

Cette troupe , parfaitement costumée , parcourait les rues du village , des **Quatre-Croix** à **Ronchevol** , en faisant une courte halte pour danser sur la place de l'église . Puis on faisait le trajet en sens inverse pour revenir au point de départ , ensuite on recommençait plusieurs fois le même parcours avec quelquefois , une escapade jusqu'à la **Croix Bleue** , ou encore à la **Rue Saint-Jean** , et même **Aux Chavannes** sans oublier la **Rue Charles**

Enfin , après deux heures de ce stupéfiant programme , la dislocation du défilé se faisait simplement , sans histoire , sans heurt et toujours dans la bonne humeur .

Le même scénario , le même défilé se reproduisait le lendemain soir et les jours suivants et ainsi souvent pendant une quinzaine de jours jusqu'au soir où les futurs époux décidaient de mettre fin à ce joyeux " tintamarre " qui les amusait certainement au début , mais finissait par les ennuyer beaucoup . Alors , ils invitaient tous les manifestants et tous ceux qui voulaient bien suivre , à l'hôtel du Commerce , chez " la Mère Adèle " , que tout le monde aimait bien à Lagresle , pour leur offrir la boisson et les gâteaux dans la plus grande bonne humeur .

Ensuite on dansait , on chantait , on s'amusait beaucoup jusqu'à une heure très avancée de la nuit . On se séparait aux aurores en souhaitant , une fois de plus , aux futurs époux , longue vie et tous les bonheurs possibles .

Ainsi s'achevait " le tracassin " .

Elie DENIS .

ETAT-CIVIL 1994

NAISSANCES



FRANCOIS-PIERRE Emmanuel 17.04.1994
de Didier et Pascale LALY

ROANNE
Bussy

DELAUZUN Coline 29.04.1994
de Régine DELAUZUN

PIERRE-BENITE
Gobit

VERMOREL Manon 12.06.1994
de Frédéric et Nathalie VAGINAY

ROANNE
Les Clous

CLAMAGIRAND Camille 23.06.1994
de Robert et Sophie BODIN

ROANNE
Les Allaires

DELETRE Joffrey 04.07.1994
de André et Christine GAUTRON

ROANNE
Le Moulin

CLAVELOUX Mélissa 08.07.1994
de Jacqueline CLAVELOUX

ROANNE
Piat

VERMOREL Matthias 05.10.1994
de Bernard et Geneviève GAUTRON

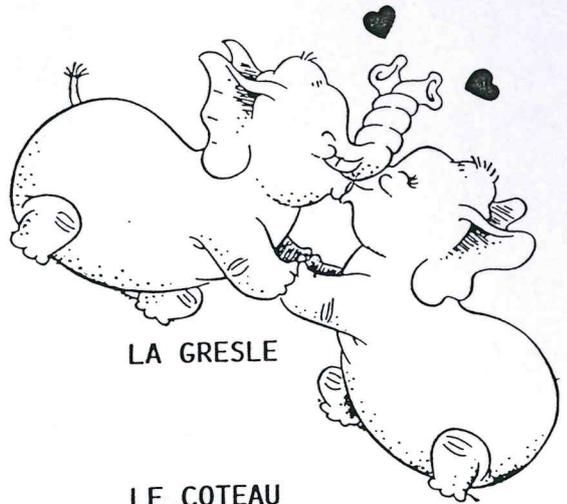
ROANNE
Les Grandes Terres

BALLANDRAS Stefan 28.10.1994
de Hervé et Martine REMONTET

ROANNE
Le Château



MARIAGES



PADRUTT Jean-Luc EGLINGER Isabelle	25.06.1994	LA GRESLE
JACQUETIN Emmanuel TREMSAL Carol	25.06.1994	LE COTEAU
BRISEBRAS Jérôme BADOLE Christèle	02.07.1994	LA GRESLE
ROCH Jean-Michel TAMIN Annick	09.07.1994	LA GRESLE
MURARD Max GIRERD Isabelle	23.07.1994	CHANDON
SFERRAZZA David NICOLLET Gaëlle	03.09.1994	THIZY
MONCORGE Vincent CADOT Nelly	03.09.1994	POUILLY-SOUS-CHARLIEU
JOLY Jean-Louis MUGUET Marie-Claire	19.09.1994	LA GRESLE
MARTINET Eric MONCORGE Chantal	01.10.1994	LA GRESLE

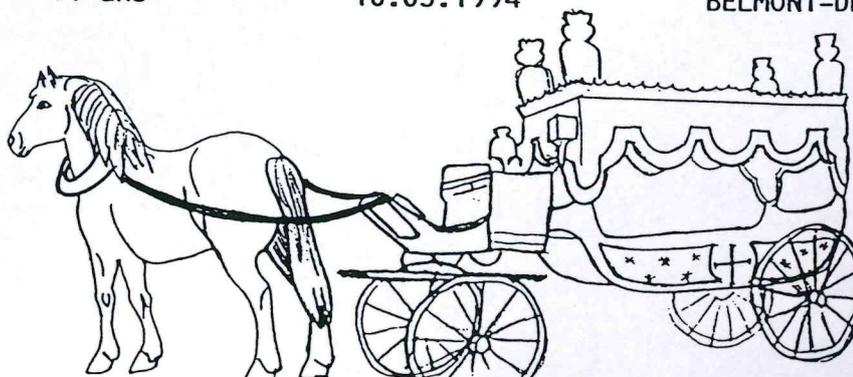


DECES

DELETRE Germaine - 82 ans - Vve LATTA Le Bourg	09.02.1994	ROANNE
GAIDON Joachim - 80 ans - Ronchevol	13.02.1994	COURS-LA-VILLE
CUCHERAT Claude-Marie - 85 ans - Maison de Retraite	14.04.1994	LA GRESLE
LABROSSE Monique - 48 ans - Valin	10.06.1994	LA GRESLE
MONNET Joséphine - 95 ans - Maison de Retraite	15.08.1994	LA GRESLE
LAGRELE Joséphine - 93 ans - Vve POULETTE Le Bourg	12.09.1994	ROANNE
BARRIQUAND Alexandée - 74 ans - Presle	31.10.1994	ROANNE
POYET Camille - 72 ans - Les Cèdres	11.11.1994	LA GRESLE
CHARNAY Hélène - 85 ans - Vve PETIT Le Mont	30.11.1994	COURS-LA-VILLE
BONNETAIN Joséphine - 84 ans - Maison de Retraite	12.12.1994	LA GRESLE

ONT ETE INHUMES A LA GRESLE

GALLAS Geneviève - 82 ans - Epe GAUTHIER ST-DENIS-DE-CABANNE	06.03.1994	ST-DENIS-DE-CABANNE
FOUILLAND Marie-Louise - 71 ans - Vve BELUZE BELMONT-DE-LA-LOIRE	10.05.1994	BELMONT-DE-LA-LOIRE



RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

TEL. 74.64.10.60 TELECOPIEUR: 74.64.31.33

Horaires d'ouverture du Secrétariat:

Du lundi au samedi de 10H à 12H.

Permanences du Maire:

Le samedi matin de 10H à 12H et sur rendez-vous.

Permanences de Mr VERCHERE, premier Adjoint, le mardi de 10H à 12H.

" Mr VERMOREL, deuxième Adjoint, le samedi de 11H à 12H (Affaires immobilières)

" Mr MAINARD, troisième Adjoint, le samedi de 11H à 12H (Voirie)

Personnel: Mme FESSY - Secrétaire

Mme GUILLEMIN - Agent Administratif

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis de:

- leur livret de famille
- leur carte d'identité pour le changement d'adresse
- leur ancienne carte d'électeur pour inscription sur la liste électorale.

POSTE

Receveur: Mr PAULHAN

TEL. 74.64.35.83

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 13H30 à 16H30
le samedi de 9H à 12H.

GENDARMERIE - BELMONT-DE-LA-LOIRE

TEL. 17 ou 77.63.60.24

POMPIERS - THIZY

TEL. 18 CASERNE: 74.64.13.82 Lieutenant GIRARD

TRESORERIE - LE COTEAU

TEL. 77.72.46.46

SOUS-PREFECTURE - ROANNE

TEL. 77.72.36.44

Horaires d'ouverture: lundi-mercredi-vendredi de 8H30 à 15H30
mardi- jeudi de 8H30 à 13H

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI - ROANNE

TEL. 77.71.18.53

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BELMONT-DE-LA-LOIRE

MAIRIE DE BELMONT: TEL; 77.63.63.87

S.D.E.I. - THIZY

TEL. 74.64.33.66

E.D.F. - THIZY

TEL. 74.64.45.77

EQUIPEMENT - CHARLIEU

TEL. 77.60.20.22

RENSEIGNEMENTS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE

Mme PICAVET assure une permanence en Mairie chaque 3ème mardi du mois, de 14H à 15H.
Possibilité de prendre rendez-vous également à la D.P.S. ROANNE:
TEL. 77.71.43.63 - Demander Secrétariat Nord-Est

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Correspondant: Mr Joseph BOUQUIN - TEL. 74.64.26.69

ECOLE PUBLIQUE

TEL. 74.64.42.63 - Directeur: Mr Ludovic DUMAS

ECOLE PRIVEE

TEL. 74.64.39.74 - Directrice: Mme Bernadette JOLY

MAISON DE RETRAITE "L'OASIS"

TEL. 74.64.10.26 - Directrice: Mme MARCHAND

RAMASSAGE SCOLAIRE

Ramassage journalier sur la Commune
Responsable: Mr Jules VAGINAY - TEL. 74.64.10.24

Ramassage journalier en direction de THIZY - COURS-LA-VILLE - ROANNE - CHARLIEU
Transports BUCHET - BOURG-DE-THIZY TEL. 74.64.01.05

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de LA GRESLE vous ouvre ses livres chaque mardi de 16H à 18H.
chaque mercredi de 9H à 11H.
chaque vendredi de 16H à 18H.

SALLE D'ANIMATION RURALE

Responsable: Mr Stéphane SABATIN - TEL. 74.64.21.51
Location/Habitants de la Commune: 400 Frs
" /Particuliers extérieurs à la Commune: 600 Frs
Vin d'honneur: 150 Frs

SALLE RULLIERE

Responsable: Mr Joseph BOUQUIN - TEL. 74.64.26.69
Location/Habitants de la Commune: 400 Frs - Mariage: 450 Frs
" /Particuliers extérieurs à la Commune: 450 Frs - Mariage: 500 Frs

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage a lieu tous les mercredis dans l'agglomération et les écarts.
Les ordures doivent impérativement être mises dans des sacs hermétiques à l'intérieur des conteneurs.

COLLECTE DU VERRE

Les verres usagés doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet qui sont installés face au cimetière.
Le bénéfice de cette collecte est réservé au Comité Départemental contre le cancer.

S.P.A. ROANNE

TEL. 77.71.81.38

ARCHE DE NOE ROANNE

TEL. 77.70.73.59